Le début des « laïques » à l'île Gorée (Sénégal)

On nous écrit de Gorée sous la date du 30 avril :

La *Croix* a annoncé en son temps le départ des Frères et des Sœurs de l'île Gorée et leur remplacement par des instituteurs et des institutrices laïques. Le changement n'a pas donné jusqu'ici de brillants résultats. Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles a bien diminué; les classes sont nulles ou à peu près.

Mais nos enfants chrétiens ont su faire respecter eux-mêmes par leurs nouveaux maîtres l'enseignement religieux qu'ils ont reçu. Un des instituteurs s'est permis un jour de faire une sortie contre Dieu; ses élèves lui ont fait faire à lui-même une sortie dans la cour plus vite qu'il ne l'aurait voulu. Ces jours-ci, c'est un vrai branle-bas dans toute l'île; les enfants, qui devraient être en classe depuis mercredi matin, prétendent qu'on les « chipe », et se sont donné le mot d'ordre pour ne pas rentrer avant lundi prochain. Sur 40 dans les deux premières classes, il y en avait 9 de présents; tous les autres étaient en grève.

D'après l'avis de tous les gens sensés, tout cela va tomber dans le grotesque. Malheureusement, les jeunes générations apprennent ainsi à rire de l'autorité et à mépriser la France, qui ne trouve à envoyer dans ses colonies que de tels éducateurs.

Les enfants savent que leur école doit être neutre; ils se chargent eux-mêmes, au besoin, de faire respecter cette neutralité. Aussi, il y a quinze jours, un monsieur ayant parlé légèrement de la confession, les enfants sont sortis en bloc et sont allés d'eux-mêmes trouver M. le maire pour protester. Ce dernier a aussitôt rappelé à l'instituteur la limite de juridiction de l'école neutre.

Dans toutes les familles chrétiennes, on lit

LE PETIT ÉCHO DE LA MODE

parce que cette publication est la seule du genre qui, par ses illustrations, sa bonne littérature, ses excellents articles de morale, ses conseils sur l'éducation des enfants, ses patrons découpés gratuits, éloigne la femme des dépenses exagérées et souvent inutiles, tout en lui faisant connaître le bon goût des modes élégantes et pratiques, ainsi que la manière de les suivre sans dépasser les limites du budget dont elle dispose. Le Petit Écho de la Mode paraît toutes les semaines. Chaque numéro comprend 16 grandes pages, dont une coloriée à l'aquatype, brevetée S. G. D. G. et n'est vendu que 0 fr. 10 chez tous les libraires, gares et marchands de journaux.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande à M. Orsoni, 7, rue Lemaignan, Paris.

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, vient de faire publier au *Journal officiel* du 18 mai, un rapport sur le fonctionnement du Crédit agricole mutuel pendant l'année 1904.

Ce qui ressort surtout aussi bien du rapport que des tableaux annexés, c'est le grand développement pris par les associations de Crédit agricole pendant l'année écoulée et celui qu'il laisse prévoir pour l'année en cours.

Du commencement de 1904 à la fin du premier trimestre de 1905, c'est-à-dire en quinze mois, on a enregistré la création de 19 caisses régionales et de 500 caisses locales. l'affiliation à ces dernières de 16 600 nouveaux adhérents. l'allocation de nouvelles avances s'élevant ensemble à [illegible] francs. [illegible] un ensemble de 63 départements; d'autres sont en voie de création dans l'Allier, l'Ardèche, le Cher, le Finistère, la Haute-Loire, le Loiret, le Lot-et-Garonne, la Lozère, l'Oise et la Somme.

Mais il y a une ombre au tableau.

Une caisse régionale créée au commencement de 1904 a reçu 600 000 francs dont elle a disposé pendant une durée moyenne de six mois environ. Le chiffre de son escompte aux agriculteurs embarrassés s'est élevé à près de 1 200 000 francs au taux de 2 % et elle a servi à ses porteurs de parts un intérêt de 4 %. Ayant été obligée, dans ces conditions, de réescompter une partie de son portefeuille, elle a vu fondre rapidement le revenu des avances de l'État, et il ne lui en est resté, à l'inventaire, qu'une somme légèrement supérieure à 1 600 francs. Encore faut-il tenir compte qu'elle est logée, chauffée et administrée gratuitement par le Syndicat qui l'a créée.

Si ses affaires s'étaient accrues de 170 000 fr., la caisse régionale eût été en déficit.

Le danger des caisses officielles est l'exploitation des avances gratuites de l'État en faveur — non des besogneux — mais des capitalistes cherchant sur le dos de l'État à s'assurer un intérêt abondant.

On fera bien d'aviser. Nos « caisses rurales » n'ont jamais donné lieu à de pareilles observations.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Louis Cordier, conseiller général du Jura. — M. Le Caupanse, ancien député de Lorient, maire de Plœmeur (Morbihan).

Congrès du droit pénal

Le 7 et le 8 juin le groupe français de l'Union internationale du droit pénal tient dans la salle des fêtes de la Faculté de droit un Congrès scientifique où l'on étudie diverses questions importantes concernant les magistrats et avocats criminalistes, les récidivistes et la répression des crimes et délits internationaux.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le Congrès de l'Union coopérative des Sociétés françaises de consommation vient de terminer ses travaux qui ont montré l'importance de plus en plus considérable prise par le Comité central et l'Office coopératif au cours de ces dernières années.

Dimanche dernier, un « Te Deum » solennel a été chanté, avec l'autorisation de Mgr Le Camus, à Notre-Dame de Royan, pour remercier Dieu d'avoir préservé S. M. Alphonse XIII et M. le président de la République.

Le 5e Congrès national de la Fédération française des Syndicats de l'épicerie aura lieu à l'Athénée municipal de Bordeaux, du 8 au 12 juin prochain.

On inaugurera le 25 de ce mois une statue de Jules Simon à Lorient.

La dernière campagne des pêcheurs de perles, à Ceylan, a donné comme résultat 49 250 189 huîtres perlières, représentant 2 460 976 roupies. Jamais pareils chiffres n'avaient été atteints.

M. Clémentel, ministre des Colonies, accompagné de deux fonctionnaires de son cabinet, sera à Bordeaux vendredi prochain 9 juin, pour inaugurer les nouveaux bâtiments de l'Institut colonial.

Il sera reçu par la Chambre de commerce de Bordeaux.

Le 25 juin, élections au Conseil général dans les cantons d'Antraigues (Ardèche), Badonviller (Meurthe-et-Moselle), Marcoing (Nord); au Conseil d'arrondissement, dans les cantons de Ville-sur-Tourbe (Marne) et Sablé (Sarthe).

TRIBUNAUX

LA DÉLATION

Le tribunal de la Roche-sur-Yon a rendu hier, son jugement dans le procès intenté par le lieutenant-colonel de Visdelou de Bonnamour à M. Guillème, maire de la Roche-sur-Yon, à qui il réclamait 50 000 francs de dommages-intérêts en réparation du préjudice qui lui aurait été causé par la transmission de fiches de renseignements au Grand-Orient de France.

Se basant sur un jugement du tribunal de Mans, le demandeur sollicitait une enquête judiciaire.

Le tribunal, conformément à la plaidoirie de Me Félicien Paris, membre du Conseil du Grand-Orient, a déclaré que les faits allégués n'étaient ni pertinents, ni admissibles en preuve. Il a donc rejeté la demande du lieutenant-colonel de Visdelou de Bonnamour, qu'il a condamné aux dépens.

LES EMPOISONNEURS DE MARSEILLE

Aujourd'hui à 9 heures se sont ouverts, devant la Cour d'assises du Var, les débats de l'affaire Massot-Hubac.

Ce fut le 5 décembre 1903 que le Parquet de Marseille fut avisé par le mari de Lucie Clap, ancienne bonne des époux Massot, que Georges Massot, commissaire aux Messageries maritimes, avait été empoisonné par sa femme, Alice Martorell, de complicité avec Edouard Hubac.

L'affaire vint d'abord devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, qui condamna, le 17 décembre, Alice Massot aux travaux forcés à perpétuité, et Edouard Hubac à 20 ans de travaux forcés.

Les deux condamnés se pourvurent en cassation, mais avant que la Cour suprême eût examiné le pourvoi, on apprit que parmi les jurés siégeant dans l'affaire, un d'eux, M. B., était privé de ses droits civils et politiques. La Cour de cassation annula les débats de la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône et renvoya les accusés devant la Cour d'assises du Var.

Comme à Aix, c'est Me Nathan qui défend Alice Massot; quant à Hubac, il est assisté de Me Jouve.

M. Malavialle, conseiller à la Cour d'Aix, préside.

M. Canes, procureur général près la Cour d'appel d'Aix, a désigné M. Laffon du Cluzean, avocat général, pour requérir dans cette affaire.

On procède d'abord au tirage au sort du jury.

Le greffier donne lecture de l'arrêt de renvoi devant la Cour d'assises du Var et de l'acte d'accusation.

Pendant cette lecture, les deux accusés restent impassibles.

Il est procédé à l'appel de 30 témoins; mais un certain nombre ne se présentent pas, ayant envoyé un certificat de maladie, notamment un des principaux témoins, Lucie Clap, ancienne bonne des époux Massot, qui fut la dénonciatrice de cet empoisonnement.

Puis, M. Malavialle procède à l'interrogatoire d'Alice Massot. Celui-ci, à peu de choses près, est, dans son début, une répétition de celui de la Cour d'assises d'Aix.

Alice Massot se défend d'être la femme légère que l'on dit dans l'acte d'accusation.

Elle déclare que pressée par Hubac de se débarrasser de son mari pour être libre, elle lui laissa croire qu'elle l'empoisonnerait, mais qu'elle n'avait nullement intention de le faire.

Alice Massot, secouée par l'émotion, répond avec des larmes dans la voix.

L'interrogatoire a roulé ensuite sur les lettres d'Alice Massot à Hubac. Le président en cite les deux phrases suivantes : « Mon mari est malade, je vais m'en débarrasser. J'aurai le temps de le faire. Je suis désespérée, il faut en finir à tout prix. Cours dans toutes les pharmacies et procure-toi du poison. »

Alice Massot oppose un démenti, et l'interrogatoire se continue sans apporter un fait nouveau au procès.

L'audience est levée à 11 h. 45.

NOUVELLES JUDICIAIRES. — Les débats du procès Murri se poursuivent depuis trois mois et demi, et c'est aujourd'hui seulement que l'on commence à plaider : Me Sighele, avocat de la partie civile, a célébré le feu comte Bonmartini; il continuera demain.

—o—

Le magistrat de Bow-Street a ordonné l'extradition du financier Mary Raynaud pour banqueroute frauduleuse seulement et non pas pour abus de confiance. On croit que l'extradé interjettera appel.

LES SINISTRES EN AVRIL 1905

L'administration du *Bureau Veritas* vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois d'avril 1905, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Pertes totales. — *Voiliers* : 1 allemand, 18 américains, 12 anglais, 3 danois, 9 français, 3 hollandais, 40 italiens, 1 japonais, 10 norvégiens, 4 portugais, 5 russes, 11 suédois, 1 uruguay. Total : 77.

Dans ce nombre sont compris 3 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Vapeurs : 4 allemands, 10 anglais, 1 belge, 6 espagnols, 3 français, 4 grec, 3 japonais, 3 norvégiens, 1 russe. Total : 36.

Dans ce nombre est compris 7 vapeurs supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Causes des pertes. — *Voiliers* : Echouement 34, abordage 3, incendie 1, sombrés 2, abandonnés 3, condamnés 29, sans nouvelles 3. Total : 77.

Vapeurs : Echouement 10, abordage 3, incendie 1, sombrés 3, condamnés 12, sans nouvelles 7. Total : 36.

Accidents. — *Voiliers* : Les accidents survenus sont les suivants : échouement 25, abordage 47, incendie 2, voie d'eau 44, gros temps 44. Total : 120.

Vapeurs : Echouement 67, abordage 21, incendie 20, voie d'eau 4, gros temps 15, force motrice 48. Total : 238.

EN MER

Rochefort. — Le contre-torpilleur *Tromblon* sera mis à l'eau le 17 courant à Rochefort.

Palerme. — A la suite d'un accident arrivé à la machine d'un sous-marin, six hommes de l'équipage ont été tués.

New-York. — Un grand navire que l'on suppose être un paquebot s'est échoué près de Freeport.

Sa position n'est pas jugée dangereuse.

Ventnor (Angleterre). — On a recueilli au large de Ventnor un coffre de marin français peint en noir, rouge à la base et l'intérieur du couvercle bleu.

LA PÊCHE EN ISLANDE

De Paimpol :

La campagne de 1904 fut excellente pour les armateurs et les pêcheurs. Mais celle de 1905 s'annonce, hélas ! sous de fâcheux auspices. Les marins retour d'Islande ne rapportent que des pêches médiocres et, par conséquent, désavantageuses aussi bien pour les équipages que pour les propriétaires des goëlettes.

De plus, le port de Paimpol a perdu quatre goëlettes : la *Mouette*, abordée en Islande par un vapeur : la *Pierre-Loti*, qui se jeta à la côte par suite d'une violente tempête; le *Morgane* et la *Sirène*, qui s'échouèrent le même jour sur les brisants.

Les équipages ont été heureusement sauvés et viennent de rentrer au pays.

Les pertes matérielles sont considérables. La Société d'assurances mutuelles perd près de 400 000 francs; les armateurs, qui avaient fait de grands sacrifices, ne retirent aucun bénéfice, et nos pauvres pêcheurs perdent leur campagne.

On éprouve de plus ces jours-ci de vives inquiétudes au sujet de la goëlette paimpolaise *Marie-Louise*, armateur M. de Saint-Martin, ayant à bord 26 hommes d'équipage. Partie fin février, elle n'a pas depuis donné de ses nouvelles.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Moulins. — Une automobile, dans laquelle se trouvait la famille de M. Debordes, pharmacien à Moulins, a versé près de Saint-Honoré (Nièvre).

Chambéry. — Un accident d'automobile, occasionné par le mauvais état des routes détrempées par les pluies, s'est produit à Cruet, dans le canton de Saint-Pierre-d'Albigny.

La voiture a fait panache et a été lancée contre une borne. Les deux voyageurs qu'elle contenait, et dont l'un est le fils d'un riche manufacturier de Villefranche, ont été projetés dans un ravin, où des passants les ont relevés.

L'un a les membres brisés et a reçu de nombreuses contusions; l'autre se plaint de douleurs internes.

L'EXPÉDITION CHARCOT

La mission Charcot ramenée de Tanger par le *Linois* est arrivée mardi en rade de Toulon.

Elle a été reçue par le préfet maritime et l'adjoint au maire de Toulon, des délégués de la Société de géographie, etc.

L'équipage de *Française* composé de 14 hommes est parti pour Paris où il est arrivé ce matin à 10 heures.

Le Dr Charcot a promis de faire plusieurs conférences à Paris et à Londres.

Les résultats de son expédition ne paraissent guère, à la plupart des professionnels, proportionnés aux dangers courus par l'expédition. Le Dr Charcot et ses vaillants marins n'ont pas dépassé les mers et les banquises déjà visitées ou déjà partiellement reconnues par d'autres explorateurs.

M. Jean Charcot racontera dans une séance solennelle de la Société de géographie les péripéties de son voyage.

M. Thomson, ministre de la Marine, a remis ce matin, au moment de son arrivée, à M. le Dr Charcot, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Guerre et Marine

MANŒUVRES NAVALES

L'escadre du Nord au complet, sous le commandement de l'amiral Caillard, a levé l'ancre de Cherbourg à midi et fait route pour la baie de Saint-Waast-la-Hougue. Elle doit aujourd'hui et demain se livrer à toute une série de manœuvres fort intéressantes, exercices de tir, lancement de torpilles, attaques en mouillage et en marche. Les contre-torpilleurs doivent cette nuit attaquer à l'improviste les cuirassés au mouillage.

SOLDATS QUI DÉSERTENT

De notre correspondant de Brest :

Dimanche dernier trois soldats d'infanterie coloniale casernés à Ouessant se sont enfuis dans une barque de pêche qu'ils ont volée dans le port du Lampaul. Un moment en danger, ils ont été poursuivis par des bateaux de sauvetage, mais ils ont atterri à Porsmoguer.

La gendarmerie les recherche.

LES GRÈVES

Mézières. — Les deux grèves de Revin qui duraient depuis un mois sont terminées, à la fonderie Cienr et Beroudiaux.

L'auteur principal des malfaçons, cause du litige, a été placé dans une autre usine.

Aux forges de Saint-Nicolas, tout est arrangé également; les monteurs ont repris leur travail, sauf deux.

Romans. — Un ouvrier de la manufacture de chaussures Bonnefoy, travaillant à la succursale des ateliers de Clérieux, ayant été renvoyé, tous les ouvriers de cet atelier, au nombre de 40 environ, se sont solidarisés avec lui et ont cessé le travail.

Lyon. — Tous les ouvriers des usines d'automobiles de Lyon viennent de se mettre en grève.

Lunéville. — Aucune rentrée n'a eu lieu à la filature Marchal mardi. Les grévistes ont tenu une réunion; ils paraissent très surexcités.

On a arrêté deux d'entre eux : ils avaient été enfermés dans le bureau d'octroi. Mais ils ont dû être relâchés devant l'attitude menaçante de leurs camarades.

Cette. — Les barricades, formées sur divers points, ont été complètement enlevées par le génie qui a gardé les ponts; après cette opération, les chasseurs ont pu entrer dans la ville et assurer l'ordre. Les manifestants qui avaient été incarcérés ont été relâchés sur les démarches du maire.

Les dockers ont refusé d'embarquer sur la *Ville-de-Sousse* les fûts vides camionnés par les patrons. La journée a été calme. Des mesures ont été prises pour la nuit.

Ce matin, les maraîchers et les bouchers, ne pouvant pénétrer en ville, avaient transbordé leurs marchandises à l'aide de barques. De nombreux fûts ont été jetés à l'eau.

Le préfet a pris la direction de la police.

Alger. — Les ouvriers en chaussures indigènes en grève, la plupart israélites, ont manifesté devant quelques magasins de chaussures dont ils ont brisé les devantures à coups de pierres.

La police est intervenue. Une collision s'est produite, au cours de laquelle plusieurs agents ont été blessés.

Quatre arrestations ont été opérées.

Oran. — Les cigarières grévistes et les carrossiers ont continué aujourd'hui à manifester.

Au cours d'une collision entre la police et les grévistes, un zouave et un gendarme ont été blessés.

Dix arrestations ont été opérées.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

MERCREDI 7 JUIN

Baromètre. — Les fortes pressions apparaissent ce matin au nord de l'Ecosse, tandis que des minima barométriques se trouvent près de Vienne (758m/m) et sur le golfe de Gênes. La pression reste basse sur presque tout le continent.

A Paris, nous avons 756m/m,4.

Le vent est faible ou modéré des régions Nord sur nos côtes de la Manche et de la Bretagne, du Nord-Ouest dans le golfe du Lion et en Provence.

Des pluies sont tombées sur toutes nos régions; elles ont été très abondantes dans l'Est et le Sud où elles ont été accompagnées orages. On a recueilli 33m/m d'eau à Besançon, 35 à Belfort, 22 à Marseille, 10 à Perpignan et au Havre.

La température a baissé dans l'Ouest et le centre du continent; elle était ce matin de + 8 à Bodo, + 3 à Berne, + 41 à Paris, + 20 à Alger et Odessa. On notait + 0 au Ventoux, + 3 au Puy-de-Dôme, — 5 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, des averses sont encore probables avec temps un peu frais. A Paris, hier, averses.

La mer est houleuse à la pointe de la Hague, peu agitée sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée.

Jeudi 8 juin, 159e jour de l'année.

Durée du jour : 17 h. 24.

Soleil. — Lever : 4 h. Coucher : 7 h. 58.

Lune. — Lever : 9 h. 17. Coucher : 11 h. 4.

DÉPARTEMENTS

Finistère. — **Accident de tramway.** — A Brest, un grave accident de tramway électrique s'est produit au point terminus de la porte du Conquet, située au milieu d'une pente rapide, par suite du mauvais fonctionnement du frein.

Le tramway, chargé de voyageurs, a descendu à toute vitesse la rue longeant les Halles de Recouvrance et s'est brisé devant le mur formant le parapet.

Huit personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

Hérault. — **Tentative d'assassinat dans une maison d'arrêt.** — Parmi les détenus de la maison d'arrêt se trouvaient les nommés Vitalis et Lucat, les auteurs de l'assassinat du malheureux Garrigues, commis dernièrement, qui, à la suite d'une vive discussion avec un de leurs camarades, se sont rués sur le gardien qui essayait de les ramener au calme.

Pendant que Vitalis le maintenait solidement pour paralyser ses mouvements, les autres détenus le frappaient avec la dernière violence.

Grièvement atteint d'un coup de sabot à la tête, le malheureux gardien s'est affaissé, sérieusement blessé.

Loire-Inférieure. — **Chute d'un débardeur.** — Henri Mérieane, 35 ans, manœuvre occupé au déchargement du vapeur charbonnier *Dierhound*, est tombé dans la cale d'une hauteur de 8 mètres. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré.

Ille-et-Vilaine. — **Un trésor dans le toit d'une église.** — Des ouvriers couvreurs qui réparaient la toiture de l'église Saint-Léonard, à Fougères, ont trouvé sous la toiture une somme de 2 500 francs en pièces de 5 francs renfermée dans un sac. Ils ont trouvé en outre des vieux papiers et ont remis le tout au curé de la paroisse. Les 2 500 francs sont en dépôt chez M. Sinouard, notaire à Fougères.

Orne. — **Chute mortelle.** — Un cultivateur de Ceaucé, qui se mariait, avait opéré le déménagement de ses meubles avec des domestiques. A 9 heures, un de ceux-ci, Auguste Troussier, 15 ans, fatigué, alla se coucher sur un grenier à foin où l'on accède par une trappe. Se levant vers 1 heure, Troussier tomba d'une hauteur de 4 mètres et se tua.

Loire. — **L'incendie de Saint-Etienne.** — A Saint-Etienne, le mur de la maison incendiée, faisant face à la rue Gerentet, s'est écroulé la nuit dernière un peu avant minuit. Personne n'a été pris sous l'éboulement, qui s'est produit à l'intérieur de l'édifice. Des charpentiers continuent l'étayage de la façade de la rue de la Croix qui menace ruine.

La foule est nombreuse sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

ÉTRANGER

Belgique. — Terrible accident de voiture. — De notre correspondant le 8 :

Hier, sur la route de Rocheraege (Luxembourg), la trompe d'une automobile ayant effrayé le cheval attelé à une voiture où se trouvaient M. Lambert, sa femme et son fils, l'animal s'emballa et alla se jeter sur un arbre où la voiture se brisa. Mme Lambert fut tuée raide, son mari est mortellement blessé. On espère sauver le jeune homme. L.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— A la suite d'une explosion d'un bidon d'essence, à Onjon (Aube), deux fillettes, Berthe et Olympe Briet, âgées de 7 et 11 ans, ont été atrocement brûlées et ont succombé.

— M. Théodore Picard, cultivateur à Luisetaines (Seine-et-Marne), a été trouvé mort d'insolation dans sa vigne, lieu dit des Sablons, sur un tas de sable, la bouche pleine de terre, les mains enfoncées dans le sable.

— Alexis Boillon, âgé de 9 ans, dont les parents habitent Vuillafans (Doubs), s'est noyé en se baignant dans la Loue.

— Un homme de 40 ans, étant tombé d'un tramway en marche, quai de Captaou, à Bordeaux, se fit au crâne de si graves blessures qu'il est mort à l'hôpital Saint-André, où il avait été transporté.

— A Senlis, M. Paul Legrand, maçon, 66 ans, en remontant chez lui au second étage de son habitation, place Carnot, est tombé à la renverse et s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

LA PASSION À NANCY

Tous les dimanches d'été de 1 h. 1/2 à 5 h. — [illegible]

CHRONIQUE SPORTIVE

VÉLOCIPÉDIE. — *A Buffalo.* — Le vélodrome Buffalo prépare, pour les fêtes de la Pentecôte, une série d'épreuves sensationnelles qui comprendra le « grand match des nations », à disputer entre coureurs américains, allemands et français.

Voici la composition de ces équipes :

Amérique : Kramer, Fenn et Krebs.

Allemagne : Mayer, Rell et Otto Meyer.

France : Poulain, Piard et Friol.

Le cyclisme dans l'armée. — On sait qu'au cours de la discussion du budget, le ministre de la Guerre a déclaré qu'il donnerait des ordres pour faire expérimenter, aux prochaines manœuvres d'automne, l'emploi d'unités cyclistes d'une certaine importance. C'est une manœuvre de l'Est que cette expérience sera faite. Quatre Compagnies cyclistes y seront groupées en bataillon.

Pour que cette expérience soit faite dans les conditions les plus favorables, ces Compagnies seront réunies un mois environ avant le commencement des manœuvres, de sorte que le bataillon ainsi constitué puisse acquérir la cohésion nécessaire; le commandement de cette unité cycliste sera donné au chef de bataillon Gérard, du 147e régiment d'infanterie, l'organisateur de la première compagnie d'infanterie cycliste et plus ardent partisan du cyclisme militaire.

NATATION. — *La traversée de la Manche.* — On signale l'arrivée, en Europe, d'un nouveau concurrent de la Coupe du Pas-de-Calais. C'est le champion australien de natation à longue distance Reid, qui vient d'arriver à bord du transatlantique *Ophir*, de l'Orient Line.

Reid, qui n'est âgé que de 23 ans, compte tenter la traversée de Douvres à Calais à la fin de juillet ou au commencement d'août.

Cela porte à six le nombre des concurrents qui essayeront cet été de renouveler l'exploit du capitaine Webb. V. L.

HALLES CENTRALES

Fromages. — On cote à la dizaine : Brie fermiers haute marque 27-35, grand moule 18-25, moyen moule 10-18, petit moule 6-10.

Prix en forte baisse de 10 à 30 fr.

Brie laitiers moyen moule 8-8.

Aux 400 kilos : Gruyère Emmenthal 180-210, Suisse 170-195, Comté 140-185, Géromé 100-110, Roquefort 200-220, Munster 100-140, Hollande 150-170, Port-Salut 120-150, Cantal 100-140.

Au cent : bondons 2-7, Gournay 2-17, Camembert 20-50, Coulommiers 40-65, Pont-l'Evêque 30-64, fromages de chèvre 3-40, Lisieux 20-65.

Divers, au kilo : agneaux 1,30-1,75, crêtes en lots 3-5, chevreaux morts 4-1,80, gigot de renne 1,30.

A la pièce : chevreaux vivants 5-6, oies nouvelles 4-6,50, lapin de garenne 1-1,80, cochons de lait 18-35.

Fleurs. — Environs de Paris. On cote à la gerbe : lilas forcés grandi 3-6, moyenne 0,75-1,75, à la douzaine roses forcées 1,20-6,50, bulbes 1,50-2,50, les 400 bouquets de violettes 25-35, les 100 bottes d'œillets blancs 20-30, la botte de fougère 0,50-0,75, le cent d'anthémis jaunes 7-10, blancs 6-8.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 7 juin.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	19,35	19,25	16,..	16,15	24,53	24,50	31,85	31,75
Prochain	19,35	19,40	16,..	16,13	24,55	24,56	31,75	31,75
Juillet-août	18,90	18,95	15,25	15,25	23,90	23,65	31,60	31,60
4 derniers	17,..	17,..	15,85	15,25	21,95	22,05	29,70	29,80
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	soutenu	calme	calme
Circulation veille	6 750				6 500		4 250	
— jour	6 500				6 250		4 650	

Farines de consommation : 51-54,50; 1res marques : 54.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Courant	45,50	45,50	49,50	48,75	55,50	55,75	34,50	34,50
Prochain	45,75	45,75	50,25	50,25	54,75	55,..	34,87	34,75
Juillet-août	46,50	46,25	50,25	50,50	52,75	53,75	35,12	35,..
4 derniers	47,50	47,75	51,75	52,..	45,25	46,25	....	....
3 d'octobre	....	....	....	....	43,50	43,25	....	....
4 d'octobre	....	....	....	....	....	....	31,87	31,75
4 premiers	48,..	48,25	52,25	52,25	41,25	41,25	[illegible]	[illegible]
Roux							30,75	30,75
Raffinés							65,50	65,50
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	faible	calme
Stocks					4 000			
Circulation veille	3 000		500				195 700	
— jour	3 100		400				195 400	

Croquis d'HENRIOT

Renouvelé d'un vaudeville fameux : *Les Saltimbanques*.

— A qui est cette malle ?

— Disons d'abord qu'elle n'est à personne; nous dirons ensuite qu'elle est à nous !

MARCHÉ DE LA CHAPELLE, 7 juin

Le total des arrivages de ce jour comprenait 140 voitures dont voici le dénombrement : 100 voitures étaient chargées de pailles de toutes sortes et 40 de fourrages dont 12 de foin.

Sur la paille de blé, vente assez facile et hausse de 2 fr. par cent et tendance excessivement faible sur celle d'avoine. Sur les fourrages cours sans changement.

Qualités	1re	2e	3e
Paille de blé	27 à 28	25 à 26	22 à 24
Paille de seigle	30 à 32	30 à 34	24 à 28
Paille d'avoine	22 à 23	20 à 22	16 à 19
Foin	52 à 53	44 à 48	38 à 40
Luzerne	52 à 53	44 à 45	38 à 40
Regain	46 à 47	40 à 44	35 à 43
Sainfoin	.. à ..	.. à ..	.. à ..

Le tout rendu dans Paris, au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droit d'entrée compris, par 101 bottes de 5 kilos, savoir : 3 fr. pour fourrages et 4 fr. 40 pour la paille. Pourboire en sus 1 fr. par 100 bottes.

Fourrages en gare : on cote sur wagon par 520 kilos en gare d'arrivée à Paris :

Foin	35 à 38	Paille de seigle pour l'indust.	36 à 39
Regain	30 à 33		
Luzerne	35 à 38	Paille de seigle	30 à 34
Paille de blé	30 à 33	Paille d'avoine	18 à 19

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture, 7 juin (10 heures)

Époques	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Tellichery	Poivres Saïgon
Juin 1905	54 ..	43 ..	175 ..	[illegible]	[illegible]
Juillet 1905	53 75	43 ..	175 ..	[illegible]	[illegible]
Août 1905	53 50	43 25	175 50	[illegible]	[illegible]
Sept. 1905	53 25	43 50	175 50	[illegible]	[illegible]
Octobre 1905	53 42	43 50	175 50	[illegible]	[illegible]
Nov. 1905	53 12	43 50	175 50	[illegible]	[illegible]
Déc. 1905	53 12	43 75	175 50	[illegible]	[illegible]
Janvier 1906	53 25	44 ..	175 50	[illegible]	[illegible]
Février 1906	53 25	44 25	175 ..	[illegible]	[illegible]
Mars 1906	53 25	44 50	175 ..	[illegible]	[illegible]
Avril 1906	53 37	44 75	175 ..	[illegible]	[illegible]
Mai 1906	53 37	45 ..	175 ..	[illegible]	[illegible]
Ventes		2 000	4 725		
Tendance	soutenu	calme	calme	calme	calme

Mouvement de midi. — Cotons : baisse 1/4 à hausse 1/4, calme. — Cafés : inchangés, calme, 4 000. — Laines : baisse 0,50, calme.

LE LABOUREUR-REVUE

Revue agricole trimestrielle de 100 pages

Abonnement d'un an : France et Union post. 3 fr. Le numéro, 0,75 [illegible]

HUILES D'OLIVE. — *Maison recommandée.* Ch. BRACON-NOIREL, *Aix-en-Provence*. [illegible]

ECZÉMAS Maladies du Sang et de la Peau **DIABÈTE** guérison assurée sans retour en quelques jours par le traitement des R. P. de l'abbaye de Clermont. Phie L. THÉZÉE, Laval (Mayenne). [illegible]

VINS du (Roussillon Ste Marie) PERPIGNAN. *Références catholiques de premier ordre.* NE PAS ACHETER AILLEURS SANS DEMANDER les prix au Directeur. Échantillons gratuits.

VIN de Céleste 50 fr. [illegible] UNION CATHOLIQUE [illegible]

SAN SALVADOUR (Hyères, Var). [illegible] RHUMATISME Goutte, Gravelle, Diabète. Maladies du Foie, des Reins, des Voies urinaires. [illegible]

LES CONTEMPORAINS Biographie de [illegible] d'une célébrité contemporaine, avec portrait [illegible] Le numéro [illegible]

BOURSE DE PARIS (Clôture du 7 juin)	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	.99 30	.99 70
3 % terme	[illegible]	[illegible]
3 % amort. comptant	.99 60	.99 70
3 % amort. terme	[illegible]	[illegible]
EMPRUNTS DE VILLES		
Paris 1865 4 %	.536 25	.538 ..
— 1869 3 %	.408 ..	.408 ..
— 1871 3 %	.413 ..	.413 ..
— quarts	.106 75	.106 75
— 1875 4 %	.563 ..	.568 ..
— 1876 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1892 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1894-96 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	.97 50	.98 75
— 1898 2 %	.423 50	.428 50
— quarts	.412 ..	.410 ..
— 1899 2 % (Métrop.)	.426 75	.431 ..
— quarts	.106 50	.106 ..
— 1904 2 1/2 % (Métrop.)	.430 ..	[illegible]
— 5e	.99 50	[illegible]
— 1905 2 3/4 %	.390 75	[illegible]
— quarts	.94 50	.98 50
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisie 3 %	.484 ..	.485 ..
Tonkin 2 1/2 %	.90 25	.90 50
Madagascar 2 1/2 %	.82 50	.82 05
Indo-Chine 3 1/2 %	.400 ..	.486 ..
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3795	3795
— de Paris	1415	1400
— Transatlantique	.403	[illegible]
Compagnie Algérienne	.533	.505
Comptoir National	.653	.665
Crédit Foncier d'Algérie	.508	.500 50
Crédit Foncier	.720	.720
Communales 1879 2,60	.483	.486 50
— 5e	.100	.100 75
Foncières 3 % 1879	.107 50	.106
Communales 3 % 1880	.505	[illegible]
Foncières 3 % 1883	.453	.454 25
— 2,60 1885	.480 25	.481
— 5e	.96 75	.99 50
Communales 3 % 1891	.401 50	.400 50
— 2,60 1892	.485	.484
Foncières 2,60 1895	.496	[illegible]
Comm. 2,60 1899 libéré	.481	.480
Foncières 3 % 1903	.495 75	.496
Bons de 100 fr. 1887	.33 50	[illegible]
Bons de 100 fr. 1888	.33 50	.30
Banque hyp. de France	.542 50	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Précédente clôture	Dernier cours
Banque hyp. de France 1881	[illegible]	[illegible]
Crédit Industriel	.675	.675
Société Marseillaise	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	[illegible]	[illegible]
Crédit Mobilier	[illegible]	[illegible]
Soc. Foncière lyonnaise	[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]	[illegible]
Banque internationale	[illegible]	[illegible]
Banq. de l'Union parisienne	[illegible]	[illegible]
Rente Foncière	.172	[illegible]
Immeubles oblig. 400	.140 50	.140
— oblig.	[illegible]	[illegible]
Bône à Guelma actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
Départementales actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Ch. Economiq. oblig. 3 %	.437 50	.440
Est Algérien actions	.715	.715
— obligations	.464	.464
Est actions	.865	[illegible]
— jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	.448 50	[illegible]
— 3 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelles	.466	.466
— 2 1/2	.420	.420
Oblig. Grande-Ceinture	.480	.480
Lyon actions	1350	1350
— oblig. 3 % 1855	1270	[illegible]
— 3 %	.460 50	.460 50
Bourbonnais	.468 25	.463
Dombes 3 %	.468 50	[illegible]
— 3 % nouveau	.454	[illegible]
Genève 3 % 1855	.458 75	[illegible]
— 3 % 1857	.456	[illegible]
Méditerranée 3 %	.455	[illegible]
— 1852-55	.464 50	.464 50
Fusion ancienne 3 %	.466	.464
— nouvelle 3 %	.461 25	.461
P.-L.-M. 3 1/2	.411 50	.413
Midi actions	1310	1318
— obligations 3 %	.463 50	.463
— nouvelles	.460	.460
— 2 1/2	.411	.411
Nord actions	1810	1800
— obligations 3 %	.471	.469
— nouvelles	.470 75	.465 50
— 2 1/2	.422 50	.424 50
Orléans actions	1478	1478
— actions jouissance	1020	[illegible]
— obligations 3 %	.465 75	.465
— nouvelles	.464	.464
Orléans 2 1/2	.414	.414
— Grand Central	[illegible]	.465 50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Précédente clôture	Dernier cours
Ouest actions	[illegible]	[illegible]
Ouest obligations	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Ouest algérien actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Réunion obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
Sud de la France actions	[illegible]	[illegible]
— oblig.	[illegible]	[illegible]
Docks de Marseille	[illegible]	[illegible]
Magasins Généraux	[illegible]	[illegible]
Eaux (Compagnie Génér.)	[illegible]	[illegible]
Gaz France et Étranger	[illegible]	[illegible]
Gaz Parisien	[illegible]	[illegible]
— (jouissance)	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Omnibus	.618	.605
Tramways Est Parisien	.54 50	.54 50
Ch. de fer et Tram. élect.	.275	.275
Tramways généraux	.582	.582
Voitures	.238	.238
Tractions	[illegible]	[illegible]
Aguila	.165	.160
Malfidano	.630	.633
Mines d'or de l'Afr. du Sud	.90 50	.90
Métaux	.543	.540
Peñarroya	1170	1165
Sels gemmes	.400	[illegible]
Panama bons à lots 1888	.109	.107
Suez actions	4495	4495
— parts fondateurs	2001	1940
— Société civile	3285	3280
Dynamite Centrale	.504	[illegible]
Forces motrices Rhône	.498	.498
— parts fondateurs	.330	[illegible]
Thomson-Houston	.840	.838
Téléphones	.330	[illegible]
FONDS ÉTATS ÉTRANGERS		
Angleterre 2 1/2	.91 25	[illegible]
Argentin 1889	.93 10	[illegible]
Autrichien 4 %	.100 50	.101
Minas Geraes	[illegible]	[illegible]
Brésilien 4 % 1889	.88 15	.88 25
— 4 % 1898 Funding	.107 40	[illegible]
Bulgarie 6 % 1896	.475	.475
Bulgare 5 % 1902	.487 50	.487
Chine 4 % 1895	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1896	.490 50	.490
— 5 % 1902	.498	.498
Danemark 3 % 1897	.94	.94
Congo, lots 1888	.78 50	.75 50
Egypte Unifiée	.106 75	.107 75

VALEURS ÉTRANGÈRES	Précédente clôture	Dernier cours
Egypte Unifiée	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 Privilégiée	.103	[illegible]
— Domaniale	[illegible]	[illegible]
Espagnole Extér. 4 % cpt.	.91 75	[illegible]
— — terme	[illegible]	[illegible]
Haïti 6 % 1896	[illegible]	[illegible]
Hellénique 1881 5 %	[illegible]	[illegible]
— 1884 5 %	[illegible]	[illegible]
— 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 3 %	[illegible]	[illegible]
Italien 5 % comptant	[illegible]	[illegible]
— — terme	[illegible]	[illegible]
Victor-Emmanuel 1863	[illegible]	[illegible]
Maroc 5 % 1904	.510	[illegible]
Norvège 3 % 1888	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 1886	[illegible]	[illegible]
Portugais 3 % 1re série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 2e série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1888 3e série	.68 60	.68 60
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs	.510 50	.513 50
Roumain 4 % 1890	.94 50	.94 50
— 4 % 1893	.101 25	[illegible]
— 4 % 1894	.95 50	[illegible]
Russe 3 % 1867 1869	.85 60	.87
— 4 % 1880	.85 50	.87
— 4 % or 1889	.86 10	[illegible]
— 1890 2e et 3e séries	.87 75	[illegible]
— 1893 4e	.86	[illegible]
— 1894 6e	.85	[illegible]
— Consolidés 1re et 2e	.86 25	.87 15
— 3e	.87	[illegible]
— 4 % 1901 3e	.87	[illegible]
— 3 % 1891-1894	.73 50	.73 10
— 1896	.70 50	.70 50
— 3 1/2 1894	.77 50	[illegible]
— Intér. 4 % 1894	.82 15	[illegible]
— Bons du Trésor 5 %	[illegible]	[illegible]
— Transcaucas. 3 %	.73 10	[illegible]
— 4 %	.84 50	[illegible]
Ch. de fer Russes 4 % 1903	.440	.440
Suède 3 1/2 1895	.100 50	.100 50
Serbe 3 % 1895	.81 30	[illegible]
Serbe 3 %	.455	.478
Suisse ch. de fer 3 1/2 %	.100	[illegible]
Turc 4 % unifié	.88	.88 25
Ottomans Consolidés	.465	.468 50
— Priorité	.505 50	.507 75
— Douanes	.487	.484
— Tombac 4 %	.458	[illegible]
— 4 % 1894	.496 50	.496 50
— 3 % 1896	.522	.513
Phénix espagnol	.115	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES & FRANÇAISES (Actions)	Précédente clôture	Dernier cours
VALEURS ÉTRANGÈRES		
Banque de Mexique	.502	[illegible]
Banque ottomane	.613	.617
Foncier d'Autriche	1270	1272
Foncier Egyptien	[illegible]	[illegible]
Crédit foncier de Hongrie	[illegible]	[illegible]
Andalous actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re série	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
Autrichiens actions	.758	.750
— obl. 1re série	.438 50	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
— — 4e —	[illegible]	[illegible]
— — nouveau réseau	[illegible]	[illegible]
Damas-Hamah	[illegible]	[illegible]
Cáceres actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	[illegible]	[illegible]
Lombards actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
— — 4 %	[illegible]	[illegible]
Méridionaux actions	[illegible]	[illegible]
Nitrate Railway Co act.	.167	[illegible]
Nord Espagne actions	.169	.165
— oblig. 1re hypoth.	.365 75	.366
— — 2e —	.358 50	.357
— — 3e —	.349	.350
— — 4e —	.353 50	.349
— — 5e —	.354 50	.350
Pampelune 1re hypoth.	.355	.355
Barcelone 1re —	.356	.356
Asturies 1re —	.354	.352 75
— 2e —	.345	.345 50
— 3e —	.345	.345 50
Portugais ch. de fer act.	.322 50	.321
— oblig. 1er rang	.286	.285
Salonique Constantinople	.325	[illegible]
Saragosse actions	.375	.375
— oblig. 1re hypot.	.399	.403
— — 2e —	.394	[illegible]
— — 3e —	.389	[illegible]
Thessalie	.155 50	.155
Wagons-lits actions	.384	.384
Usines de Briansk	.457	.458
Rio-Tinto	1554	1535
Sosnovice	1400	[illegible]
Tabacs ottomans actions	.399	.398
Tabacs Philippines	.548	[illegible]
Tabacs Portugal actions	.355	.356
Smyrne-Cassaba oblig. anc.	.428	[illegible]
— obligations nouvelles	.440	.440
VALEURS FRANÇAISES (Actions)		
Suez. Actions jouissance	3650	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (Actions)	Précédente clôture	Dernier cours
Midi actions jouissance	[illegible]	[illegible]
Nord — jouissance	[illegible]	[illegible]
Ouest	.420	[illegible]
Dakar-Saint-Louis	.551	.500
Econ. du Nord ch. de fer	.266	[illegible]
Annuités Lérouville	.594 50	.594
Société Cie Nord	.454	.456
Annuités Orléans-Châlons	.647 50	.650
Banque de l'Algérie	1878	[illegible]
Banque de l'Indo-Chine	1230	1230
Entrepreneurs (a. compt.)	.324 50	.322
Eaux (Cie Gle) jouissance	1630	[illegible]
Eaux pour l'étranger	.437	.441
Eaux de Vichy	1770	[illegible]
Gaz et Eaux	.390	[illegible]
Gaz Cie Centrale	1215	1225
Gaz Général	.91 50	.92
Carmaux	1750	1750
Escombrera	.705 50	.707
Laurium	[illegible]	.386
Aciéries de France	.458 50	.450
Chantiers de la Loire	1470	1450
Aciéries Longwy	[illegible]	[illegible]
Aciéries de Micheville	1390	1395
Le Creusot	1949	1935
Forges et Ac. Nord-Est	1640	[illegible]
[illegible]	.324	.324
Chargeurs Réunis	.678	[illegible]
Aciéries de la Marine	1241	[illegible]
Edison (Cie continentale)	.700	.700
Etablissement Duval	1905	[illegible]
Moulins de Corbeil	.114	.116 50
Laiterie (Société générale)	.185	[illegible]
Lits Militaires	[illegible]	2700
Tour Eiffel act. jouissance	.80	[illegible]
VALEURS FRANÇAISES (obligations)		
Départementaux 3 % 1886	.438	[illegible]
Mostaganem Tiaret 3 %	.447	.447
Médoc 3 %	.378 75	.379
Lille Béthune 3 %	.464	.458 75
Picardie Flandre 3 %	.454	[illegible]
Santa-Fé ch. de fer 5 %	[illegible]	[illegible]
Tramways Généraux	.507	[illegible]
Foncier Colonial 3 % 480	.227	[illegible]
— 250	.185	[illegible]
Magasins généraux 4 %	.507	.509
Eaux (Cie Générale) 3 %	.447 50	.447
Eaux (Cie Gén.) Nouvelles 4 %	.514	.515
Eaux (Cie Gén.) 4 %	.520	[illegible]
— p. l'étranger	.500 50	.501 50
Gaz et Eaux 4 %	.504	[illegible]
— Parisien 4 %	.510	[illegible]
— Central	.509 25	.509 50

VALEURS FRANÇAISES (Obligations)	Précédente clôture	Dernier cours
Gaz 3 %	.441	[illegible]
— France et étranger	.546 50	.504
— général de Paris	.238	.235
Gaz (Union des) 4 1/2 %	.508	[illegible]
Châtillon Commentry	.503	.504
Dyle et Bacalan 4 %	.195	.193 50
Fives-Lille 4 %	.475	[illegible]
Aciéries de la Marine	.510	[illegible]
Métaux 4 %	.506	.509
Messageries 3 1/2 %	.440 25	.442
Cie Gén. de navigation 4 %	.500	[illegible]
Omnibus 4 %	.499	.498 50
Urbaine	.208 25	.205
Voitures 4 %	.437 50	.435
Transatlantique 3 %	.355	.357
Ardoisières de l'Anjou	.470	.470
Câbles télégraphiques 3 1/2	.505	[illegible]
Duval 4 %	.514	[illegible]
Corbeil 4 1/2 %	.448	[illegible]
Corbeil 4 %	[illegible]	[illegible]
Laiterie 3 %	.504	[illegible]
Lits Militaires 4 %	.512 50	.511
Cie Gén. d'Electricité 4 %	.500	.500
Procédés Th.-Houston 4 %	.514 75	.512
Panama 3e Sie Remb. à 1000	.103 50	[illegible]
Suez 5 %	.617 75	.614 25
— 3 %	.498	[illegible]
— 3 % 2e série	.484	[illegible]
— Bons de coupures	.94	[illegible]
FONDS D'ÉTATS (Étrangers)		
Autriche Domaniales	.314	.319 50
Bahia 3 % 1888	.487	[illegible]
Fribourg	.460	.459
Russe 3 % 1888	.108 90	.109
VALEURS ÉTRANGÈRES (Actions)		
Gaz belge	1110	[illegible]
(Obligations)		
Ouest Espagne	.46	.46 50
Portugais 4 %	.504 75	[illegible]
Cordoue-Séville 3 %	.386	.385 25
Foncier Egyptien 4 %	[illegible]	[illegible]
Hypot. de Suède	.518	.521
Gaz de Madrid 4 %	.505	[illegible]
Wagons-Lits 4 %	.506 50	.504 50
Télégraphes du Nord	.500	.500
VALEURS EN BANQUE (Termes)		
Brésil 5 %	.99 97	[illegible]
Mexicain	.52 13	.52 20
Chemins ottomans	.135 75	.134 75

VALEURS EN BANQUE	Précédente clôture	Dernier cours
Chartered	[illegible]	[illegible]
Cape Copper	.128	.127
Goldfields	.178 50	.169
De Beers	.420	[illegible]
East Rand	.195	.194 50
Ferreira	.510 50	.510
French Rand	.61 25	.60 50
Goldenhuis Estate	.140	.146
Harpener	1610	[illegible]
Huanchaca	.78 75	[illegible]
Kertch	.44	[illegible]
Lancaster	.94 25	[illegible]
Laurium grec	.94 50	[illegible]
May Consolid.	.89 75	.90
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mossamédès	.15 25	[illegible]
Mozambique	.27 75	[illegible]
Randfontein	.67 50	.64
Rand Mines	.130 50	.127 50
Robinson Gold	.236	.235
Rose Deep	.180	.185 50
Simmer and Jack	.44 25	.41
Tharsis	.100 50	[illegible]
Transvaal Land	[illegible]	[illegible]
Transvaal Gold	.62	.60
Urikany	.130 50	[illegible]
Village Main Reef	.136	.135
Wemmer	.164	.165
(Comptant)		
Dnieprovienne	[illegible]	[illegible]
Donetz	1080	[illegible]
Haut-Volga privilégiée	.476	.478
Huta Bankova	3790	[illegible]
John Cockerill	1775	[illegible]
Serrebruck	3378	[illegible]
Vieille Montagne	.624	.628
Oblig. Créd. Fonc. Mut. Aus.	[illegible]	[illegible]
Saint-Raphaël quinquina	.155 50	.156

CHANGES SUR PARIS

Londres	Chèq.	25 17 -/-
Vienne	Fl.	[illegible]
Berlin	Rm.	[illegible]
Madrid	P.	[illegible]
Barcelone	P.	[illegible]
Saint-Pétersbourg	R.	[illegible]
Constantinople	Ll.	[illegible]
Rome	Li.	[illegible]
Gênes	Li.	[illegible]
Milan	Li.	[illegible]
Bruxelles	Fr.	[illegible]
Amsterdam	Fl.	[illegible]
Lisbonne	R.	[illegible]
New-York	Dol.	[illegible]